



CONDITION GENERALES DE VENTE ACSI

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Fourniture de Service(s) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et des services proposés par la société ACSI.

ACSI SARL au capital de 500 Euros, dont le siège social est situé au 20, rue Guillaume le Conquérant, 76000 ROUEN, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUEN sous le numéro 810 092 601 000 14.

A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande à ACSI implique l'acceptation pleine et entière de nos Conditions Générales de Vente et de Fourniture de Service(s). Elles sont accessibles à tout moment à partir de l'adresse Internet <http://www.acs-informatique.com/cgv.pdf> et prévaudront le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du client. En cas de prestations périodiques (hébergement, gestion de nom(s) de domaine(s), maintenance, ...), toute modification des Conditions Générales de Vente et de Fourniture de Service(s) devra être notifiée sur la facture dont le paiement équivaut, sauf indication contraire du client à l'acceptation des nouvelles Conditions Générales de Vente et de Fourniture de Service(s).

RESPONSABILITÉS DU CLIENT

Pour les contenus (textes, documents à télécharger, images/photos, vidéos) le Client devra prendre en charge et s'assurer de l'obtention des éventuelles autorisations relatives aux droits d'auteur ou droits voisins qui en découlent.

Les informations diffusées sur le site Internet par le Client après sa mise en ligne le sont sous sa seule et unique responsabilité.

Le Client s'engage à fournir à ACSI des données et informations loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur. Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

PROPRIÉTÉ

Concernant tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle afférents aux développements spécifiques réalisés pour le Client, en ce compris les droits de marques, les droits de propriété littéraire et artistique, notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation, les droits sur les logiciels ou fichiers informatiques, les droits sur les contenus des bases de données, dits « droits sui-generis » deviendront la propriété du Client, au fur et à mesure du paiement des sommes dues pour la réalisation des travaux.

Le Client sera donc libre de modifier ou de dupliquer l'ensemble des données du site Internet, les fichiers, programmes, ou composantes du site Internet pour son usage exclusif, et ce pour une durée illimitée. En aucun cas le Client sera autorisé à concéder, divulguer ou diffuser ses droits de propriété sur le code source des pages.

GARANTIES

ACSI se réserve le droit de modifier à tout moment les caractères de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs techniques. Ces modifications devront toutefois permettre d'offrir des performances au moins équivalentes à celles fournies au moment de la signature du présent contrat.

Compte tenu de la complexité des réseaux mondiaux, de l'inégalité des capacités des différents sous réseaux, de l'afflux à certaines heures des utilisateurs, le prestataire ne peut en aucun cas être tenu responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites dans le monde ou de ralentissement externes. ACSI peut-être amené à interrompre le service à des fins de maintenance de sa plateforme d'hébergement. Sa responsabilité ne saurait être engagée si cette plateforme d'hébergement était indisponible pour des raisons de force majeure telles que défaillance de longue durée du réseau public de distribution d'électricité, grèves, émeutes, guerres, tempêtes, tremblements de terre, défaillance du réseau public des télécommunications, pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs publics et privés dont dépend ACSI.

PRESTATION(S) COMPLEMENTAIRE(S)

Après recette définitive de la commande, intervenant 1 mois après la fourniture des éléments constitutifs de la commande, toutes modifications sur la demande du Client, et notamment des prestations demandées seront facturées au temps passé sur la base de 70 Euros Hors Taxes de l'heure.

PAIEMENT

En rémunération de ses prestations ACSI percevra les sommes dont les montants et les modalités de règlement sont fixés aux Conditions Particulières ou à la Commande (signature du devis, contrat, ou bon de commande). Sauf indication contraire de ACSI, le paiement s'effectue comptant pour les acomptes et à 30 jours à la réception de la facture dans les autres cas. Les prix indiqués sont hors taxes. Les droits et taxes seront facturés à leur taux légal à la date de la facturation.

Le paiement des prestations périodiques (hébergement, gestion de nom de domaine, maintenance,...) se fait mensuellement, trimestriellement ou annuellement à 30 jours à la réception de facture.

RETARD DE PAIEMENT

En application des lois en vigueur, des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date limite de règlement de la facture dans les cas où les sommes dues sont payées après cette date. Une majoration de 10% du montant des sommes restant dues est alors appliquée sans aucune autre forme de préavis.

En cas de retard ou d'incident de paiement, ACSI se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations ou de restreindre la fourniture des services. Le fait de suspendre les prestations n'exonère pas le Client du paiement de la totalité des sommes dues et des majorations appliquées.

Le client est averti que les services d'hébergement, gestion des domaines et gestion des mails sont gérés de manière automatique et le non paiement des sommes dues entraînera la suspension de ces services le lendemain de la date de limite de paiement de la facture. ACSI ne pourra être tenu pour responsable des éventuelles pertes occasionnées suite à l'arrêt des services fournis pour non-paiement des sommes dues.

RESILIATION

Sauf indication contraire de ACSI, les contrats périodiques peuvent être dénoncés à tout moment sous réserve d'avoir acquitté les factures déjà reçues, couvrant un service déjà réalisé ou démarré.

ACS Informatique SARL

20 rue Guillaume le Conquérant - 76000 Rouen – 51 Cours de la Martinique – 33000 Bordeaux

Tél : 06 66 98 31 10 - Mail: contact@acs-informatique.com - Site web: www.acs-informatique.com

Sarl au capital de 500 euros - RCS Rouen 810 092 601 000 14 - 6201Z



REFERENCE AU CLIENT

Le Client autorise ACSI à mentionner son nom ou sa dénomination sociale, et éventuellement à l'illustrer de son logo dans ses documents commerciaux, à titre de références aux fins de la promotion commerciale de ACSI.

CONFIDENTIALITE

Chacune des parties au présent contrat s'engage en son nom comme en celui de ses collaborateurs à considérer comme confidentiels, pendant la durée du présent contrat et après son expiration, les documents, systèmes, logiciels, savoir-faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat, et à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent accord.

Ne sont pas concernées par cette obligation de confidentialité les informations tombées dans le domaine public ou dont la révélation a été autorisée par écrit par la partie concernée.

Le contrat pourra être résilié de plein droit, sans formalité judiciaire ou extrajudiciaire, si l'une ou l'autre des parties manquait aux obligations stipulées aux présentes ou aux Conditions Particulières ou à la Commande, et ne remédait pas à ce manquement dans le mois de la réception d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception ou acte extrajudiciaire et ce, sans indemnité et sans préjudice des sommes restant dues et de tous dommages et intérêts.

RESPONSABILITÉS

Le client s'engage à maintenir une adresse de correspondance postale valide en tout temps ainsi qu'une adresse électronique de contact (email) fonctionnelle et relevée régulièrement.

ACSI effectuera toutes les communications importantes par l'intermédiaire de cette adresse électronique.

ACSI s'engage à une disponibilité des services (hors maintenance normale des machines et conditions exceptionnelles, comme tremblement de terre, inondations, incendies, etc).

ACSI s'engage à fournir le meilleur service possible au client, mais ne pourra être tenu responsable des problèmes techniques liés au non-respect des engagements de ses fournisseurs, tel que notamment coupure, surcharge de ligne ou panne matérielle.

En cas de dysfonctionnement identifié au niveau de la prestation de ACSI, ACSI s'engage à travailler étroitement et avec réactivité avec le Client pour résoudre le problème.

Le Client assume la pleine responsabilité de l'utilisation qui est faite des adresses électroniques que ACSI met à sa disposition dans le cadre de ce contrat. ACSI ne pourra être tenu responsable de la non-attribution du nom de domaine choisi par le client si ce dernier a demandé à ACSI de le prendre en charge et que cela n'ait pas pu être fait.

ACSI se réserve le droit de refuser et/ou résilier l'hébergement de pages estimées contraire à la moralité ou à la ligne de conduite recherchée par cette dernière, cela sans justification. D'autre part, si les pages hébergées devaient contenir des indications, propos ou n'importe quel élément contraire à la loi française actuelle ou future, le Client en est seul et unique responsable devant les tribunaux. Par sa signature, il s'engage à rembourser ACSI de tous les débours ou autres, sans exclusions, si par la faute des pages hébergées auprès de ACSI, ACSI devait être reconnu complice des actes illégaux du Client. En effet, le Client s'engage à utiliser son espace Web en conformité avec les lois et les règlements de la France. Il est notamment exclu de publier toute forme ou contenu associé directement ou indirectement :

à la pornographie, à l'érotisme sous toutes ses formes, à la pédophilie, à des programmes piratés, à un caractère raciste, aux formats MP3 et dérivés soumis à un copyright, aux jeux de hasard en ligne (casinos électroniques, etc.), aux logiciels peer to peer (Kazaa, eDonkey, etc.), aux logiciels de mass-mailer (Sarbacane...), à des activités illégales.

ACSI se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de bloquer l'accès à toute page Web qu'il estimerait non conforme aux lois françaises et internationales, et qui véhiculerait de ce fait des informations illicites.

ACSI pourra être contactée directement par les titulaires de droits de propriété intellectuelle au cas où ces droits auraient été enfreints par des services en lignes fournis par le biais de ACSI, afin que le document incriminé soit retiré ou son accès bloqué. ACSI examinera les réclamations.

Le fait que ACSI rende disponible des liens ne constitue aucunement une approbation ni une recommandation de ces sites.

Dans tous les cas, la responsabilité éventuelle de ACSI ne pourra entraîner d'indemnités supérieures aux sommes totales versées par le client.

INTERRUPTION DE SERVICES

ACSI se réserve le droit d'interrompre la connexion à Internet de l'hébergement voire du serveur, si ce dernier constitue un danger pour le maintien de la sécurité de la plate-forme d'hébergement ACSI, que ce soit suite à un piratage du dit ftp voire serveur, ou à la non installation des mises à jours d'applications ayant pour conséquence la détection d'une faille dans la sécurité du système. ACSI s'engage à rétablir la connexion dès que les interventions de correction auront été effectuées par le CLIENT.

EN CAS DE RESPONSABILITE

Dans le cas où la responsabilité de ACSI serait retenue, le CLIENT ne pourrait prétendre à aucun préjudice indirect tel que perte de Clientèle, de chiffre d'affaire ou de bénéfices.

Toute action dirigée contre le CLIENT par un tiers constitue un préjudice indirect et par conséquent, n'ouvre pas droit à réparation.

En tout état de cause, le montant des dommages intérêts qui pourraient être mis à la charge de ACSI, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le CLIENT à ACSI pour la période considérée ou facturées au CLIENT par ACSI pour la part du service pour laquelle la responsabilité de ACSI a été retenue.

SAUVEGARDE

ACSI fera tout en son possible, afin de disposer de copies de secours du contenu des serveurs et met en place un mécanisme de copies de secours complet pour l'ensemble de ses solutions d'hébergement mutualisé. Quoi qu'il en soit, le CLIENT doit, en tout temps, s'assurer de disposer d'une copie de secours de ses sites et bases de données, ainsi que de tout le contenu hébergé dans son espace. ACSI ne pourra en aucun cas être tenu responsable de dommages résultant de la perte des données.

ACS Informatique SARL

20 rue Guillaume le Conquérant - 76000 Rouen – 51 Cours de la Martinique – 33000 Bordeaux

Tél : 06 66 98 31 10 - Mail: contact@acs-informatique.com - Site web: www.acs-informatique.com

Sarl au capital de 500 euros - RCS Rouen 810 092 601 000 14 - 6201Z



VIRUS

ACSI ne pourra être tenu responsable envers le CLIENT de l'introduction d'un virus informatique sur le ftp, le serveur Web ou dans le site ayant un effet sur son bon fonctionnement, de la migration du site dans un environnement matériel ou logiciel différent, des modifications apportés aux composants logiciels par une personne autre que ACSI.

USAGES INTERDITS

Il est contraire à la ligne de conduite de ACSI que l'utilisateur de l'hébergement effectue ou participe directement ou indirectement à l'une des activités suivantes, par le biais de l'hébergement fourni par ACSI :

- Envoyer des courriers électroniques en masse à des personnes qui n'en ont pas fait la demande ("Junk mail", "Pourriel" ou "Spam"). Ainsi, tout envoi de courrier électronique non sollicité par leurs destinataires est strictement interdit. Une plainte avérée pour spamming de la part d'un destinataire entraînera la résiliation du contrat d'hébergement. Une plainte avérée est constituée quand l'expéditeur du message ne peut fournir la preuve d'inscription volontaire du plaignant. Est également compris le spam réalisé par l'intermédiaire de scripts mal configurés présents sur le site web du client et permettant ainsi l'accès à des fonctionnalités de messagerie depuis l'extérieur.
- Entreprendre toute autre activité qui viole la loi et menace l'intégrité d'un système informatisé ou viole les règles de conduite généralement acceptées sur Internet.
- Pénétrer ou tenter de pénétrer de manière non autorisée dans un système informatique.
- Afficher des propos diffamants ou laissant sous entendre.
- Se servir de votre espace web comme proxy ou tenter d'accéder à un autre site Internet par tout moyen disponible.
- Utiliser des ressources mutualisées dans le but d'y placer un jeu en réseau, ou jeu en ligne pouvant dépasser la charge moyenne normale dédiée à un hébergement mutualisé, tout compte enfreignant cette règle se verra fermé définitivement et aucun remboursement ne pourra être demandé.

LITIGES

En cas de difficultés ou de différend entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher une solution amiable dans l'esprit du présent contrat. Le présent contrat est soumis à la loi française et tout litige ou différend qui pourrait naître entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent contrat relèvera de la compétence de tribunaux de ROUEN (76).

ACS Informatique SARL

20 rue Guillaume le Conquérant - 76000 Rouen – 51 Cours de la Martinique – 33000 Bordeaux

Tél : 06 66 98 31 10 - Mail: contact@acs-informatique.com - Site web: www.acs-informatique.com

Sarl au capital de 500 euros - RCS Rouen 810 092 601 000 14 - 6201Z